

Province de Québec
Municipalité de Val-Racine
Mardi, le 4 juin 2024

Le conseil de la municipalité de Val-Racine siège en séance régulière, ce 4 juin 2024 à 19 h 00, au 2991, chemin St-Léon et sont présents M. Sylvain Bergeron qui préside la séance comme maire-suppléant et les conseillers suivants : M. Doris Rousseau, M. Serge Delongchamp, Mme Frédérique Vachon et M. Éric Morency.

M. Pierre Brosseau, Mme Geneviève Beaulieu et Mme Frédérique Vachon sont absents.

Assiste également à la séance, Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière.

2024-201

ORDRE DU JOUR

Il est proposé **M. Éric Morency**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

Que l'ordre du jour soit adopté en laissant la section "varia" ouverte.

Adoptée

2024-202

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **M. Éric Morency**
Et résolu unanimement,

D'adopter les procès-verbaux :

-7 mai 2024
-13 mai 2024

Adoptée

2024-203

SUIVI DES PROCÈS-VERBUX

- Vendredis libres : Les responsables d'ouvrir la salle sont : vendredi le 7 juin est reporté au 14 juin puisque la Fabrique tient annuellement son activité de la Fête Dieu, Pierre Brosseau fera l'ouverture; le 5 juillet à définir et Doris Rousseau le 9 août.
-Congrès ADMQ à Québec du 12 au 14 juin prochain

Mme Frédérique Vachon se joint à la réunion, il est 19h10.

2024-204

FORMATION CCU

Attendu que les membres du comité de consultation en urbanisme ont l'obligation par la Loi 16 de suivre des formations afin de répondre à leur mandat;

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

Que pour toutes les formations les membres du CCU reçoivent un montant de 30 \$ comme rémunération.

Adoptée

2024-205

CORRESPONDANCES

La directrice générale dépose la correspondance en date du 4 juin 2024.

-Nature Cantons de l'Est- Projet lot Dubé sur la route Chesham, l'aménagement va se poursuivre cet été.
-Garderie programme d'aide : Dépôt d'un programme d'aide

2024-206

CLUB QUAD MONT-MÉGANTIC – DEMANDE DE COMMANDITE

Attendu que le Club Quad Mont-Mégantic tient son activité annuelle FestiQuand;

Il est proposé par **Mme Frédérique Vachon**
Appuyé par **M. Éric Morency**
Et résolu unanimement,

De commanditer pour un montant de 100 \$.

Adoptée

2024-207

LISTE DES COMPTES DU 4 JUIN 2024

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **Mme Frédérique Vachon**
Et résolu unanimement,

D'adopter la liste de comptes totalisant 123 827,46 \$ en référence aux chèques no 202400199 à 202400245 et d'autoriser la directrice générale/greffière-trésorière à effectuer le paiement des comptes identifiés sur la liste datée 4 juin 2024.

Adoptée

2024-208

PÉRIODE D'INFORMATION

Aucun public.

2024-209

VOIRIE : PAVL - SUIVI SUR LES ÉTAPES FRANCHIES ET À VENIR

-Le projet avance bien
-Les analyses de sol ont été faits aujourd'hui afin de confirmer si le sol est conforme pour procéder au pavage et si les résultats sont concluants. Les travaux sont planifiés pour le 6 juin
-Approbation par tous que le fossé soit fermé du côté Ouest et remplissage pour agrandir la cour du garage vers le terrain du centre communautaire

2024-210

VOIRIE : PAVL -DIRECTIVES DE CHANGEMENT : DCT-01 ET DCT-02

Attendu que nous avons demandé une directive de changement DCT-01 pour remplacer un ponceau transversal à l'intersection du chemin St-Léon et du chemin Franceville;

Attendu que nous avons demandé une deuxième directive de changement DCT-02 pour le prolongement de drains 250 mm de fondation sur le chemin St-Léon;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

De mandater la directrice générale et le maire pour signer ces deux directives de changement.

Adoptée

2024-211

VOIRIE - DEMANDE D'EMPRUNT TEMPORAIRE - CAISSE
DESJARDINS LAC-MÉGANTIC - LE GRANIT

Attendu que le règlement d'emprunt no 319 a été approuvé par le MAMH pour des travaux de reconstruction de chaussée et du pavage sur le chemin St-Léon, chemin Franceville, chemin de la Forêt-Enchantée et le stationnement du centre communautaire;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **M. Éric Morency**
Et résolu unanimement,

Que la Municipalité de Val-Racine autorise la directrice générale et greffière-trésorière à faire une demande d'emprunt temporaire au montant de 1 582 243 \$ auprès de la Caisse Desjardins Lac-Mégantic – Le Granit afin de financer les travaux autorisés par le règlement d'emprunt no 319.

Que M. Pierre Brosseau, maire et Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cet emprunt.

Adoptée

2024-212

VOIRIE : LAFONTAINE & FILS INC - DÉCOMPTE PROGRESSIF
NO 1

Attendu que EXP a signé et nous recommande le paiement du Décompte progressif no 1 au montant de 303 647,85 \$ incluant les taxes :

-Chemin St-Léon	206 387,92 \$
-Stationnement du centre communautaire :	97 259,93 \$

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

D'accepter le Décompte progressif no 1 de Lafontaine & Fils selon les recommandations de EXP au montant de 303 647,85 \$.

Adoptée

2024-213

VOIRIE : PPA- DEMANDE DE SUBVENTION ÉTÉ 2024 - DÉPUTÉ
PROVINCIAL ET TECQ

Attendu que nous devons faire le rechargement du rang de la Colonie cet automne avec du gravier de carrière MG20 dans le cadre du Programme de la TECQ;

Attendu que Lafontaine et Fils inc n'ont plus de gravier en réserve dans le banc sur le chemin Piopolis;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

De réserver 2 600 tonnes à Lafontaine et Fils inc pour qu'il produise le gravier pour notre projet de rechargement dans le rang de la Colonie qui doit être réalisé d'ici la fin 2024.

Adoptée

2024-214

**VOIRIE : CHEMIN TURCOTTE - RAPPORT DU MTQ ET
RÉSOLUTION D'ACHAT DU CHEMIN**

Attendu que le MTQ a approuvé l'intersection du chemin Turcotte et du chemin Piopolis;

Attendu que la partie du chemin en gravier fait par le Domaine Sam respecte nos demandes;

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

D'acheter du Domaine SAM le chemin Turcotte (Lot 6 458 561) au montant de 1,00 \$ plus les taxes.

Que M. Pierre Brosseau, maire et Mme Chantal Grégoire, directrice générale et greffière-trésorière, signent le contrat notarié pour et au nom de la municipalité.

Adoptée

2024-215

VOIRIE : ACHAT DE SIGNALISATION

Attendu que nous avons reçu trois soumissions pour de la signalisation :

-Martech	703,65 \$
-Goliax	569,34 \$
(Signalisation de l'Estrie)	
-Spectralite (SignoPlus)	717,81 \$

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **Mme Frédérique Vachon**
Et résolu unanimement,

D'accepter la soumission de Goliax (Signalisation de l'Estrie) sans le panneau limitant la vitesse « Maximum XX » au montant de 527,21 \$.

Adoptée

2024-216

VOIRIE : 2^E EMPLOYÉ - OFFRE DE SERVICE

Attendu que nous avons reçu une offre de services de Claudia Vachon de la firme CVrecrutement-Rh;

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **M. Serge Delongchamp**
Et résolu unanimement,

D'octroyer le mandat de recrutement du 2e employé de voirie à CVrecrutement-Rh selon la proposition de services 110-2024 datée du 23 mai 2024.

Adoptée

2024-217

VOIRIE : RENCONTRE MTQ CONCERNANT LE CHEMIN
PIOPOLIS ET BURY

Nous avons rencontré M. Pierre Bergeron et un responsable des travaux de voirie ainsi que le maire de Piopolis, M. Peter Manning.

-Le MTQ réalisera certains de nos travaux cette année dont le remplacement de deux ponceaux à la limite de Val-Racine et de Piopolis.

-Tout ce qui touche la signalisation est géré par le bureau de l'Estrie.

Nous avons signifié à M. Bergeron que nous n'avons pas été entendus ni aidés pour notre demande d'ajout de panneau pour que les cyclistes circulent à la file indienne. M. Bergeron parlera avec les responsables du bureau de Sherbrooke pour voir ce qui peut être fait.

-Le pont de la rivière Victoria : le bruit émis lors du passage des véhicules ne pourra se régler en ajoutant du pavage des deux côtés du tablier du pont puisque le problème est causé par la structure du pont qui bouge ce qui fait qu'aucun pavage ne tient en place.

-Ils vont regarder pour fixer la signalisation pour éliminer le bruit du métal lors du passage des véhicules.

-Une clôture à neige pourra être installée sur le terrain de la ferme « Lafontaine », il faut établir ensemble l'emplacement.

-L'accotement pourra être élargi et pavé pour les vélos lorsqu'il y aura des travaux et ce, par secteur.

-Intersection chemin Bury et route 263 (M. Manning a demandé d'ajouter une lumière clignotante (jaune) à cette intersection, d'améliorer la visibilité en direction de Marston (enlever des arbustes et des arbres.

2024-217.1

VOIRIE : DEMANDE AU MTQ - PONT DE LA RIVIÈRE VICTORIA
SUR LE CHEMIN PIOPOLIS

Attendu que le MTQ, bureau de Lac-Mégantic a constaté qu'il y a un problème de structure au pont de la Rivière Victoria;

Attendu que le bruit émis lors du passage des véhicules sur le pont cause des inconvénients à nos résidents;

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**

Appuyé par **M. Doris Rousseau**

Et résolu unanimement,

De demander au MTQ de réaliser une étude sur l'état de la structure du pont de la Rivière Victoria sur le chemin Piopolis et de planifier rapidement des travaux de réfection de celui-ci.

Adoptée

2024-218

MATIÈRES RÉSIDUELLES – IMPLANTATION DU COMPOST

Attendu que nous avons manqué de petits bacs de cuisine pour le compost;

Il est proposé par **Mme Frédérique Vachon**

Appuyé par **M. Serge Delongchamp**

Et résolu unanimement,

D'acheter une boîte de (24) petits bacs de cuisine à compost de USD Global inc au coût de 220,75 \$.

Adoptée

MATIÈRES COMPOSTABLES - RÉPONSE CONCERNANT L'AIDE FINANCIÈRE VERSUS RÈGLEMENT DE TAXATION 2024

Mme Frédérique Vachon donne un avis de avis motion à l'effet que le règlement no 318 taxation 2024 sera modifié à l'article 4.1 décrétant le tarif d'achat de bac à compost.

PROJET -RÈGLEMENT NO 320 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 318 RÉGISSANT LES COMPTES DE TAXES ET FIXANT LE TAUX DE TAXES 2024

Attendu que la municipalité doit modifier son règlement de taxation 2024 en raison de la réduction de l'aide financière obtenue pour l'achat de bac à compost;

Attendu qu'un avis de motion et présentation d'un projet de règlement a été donné à la séance ordinaire du 4 juin 2024 par la conseillère **Mme Frédérique Vachon**;

Attendu qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et qu'ils renoncent à sa lecture;

Il est proposé par
Appuyé par
Et résolu unanimement;

Il est en conséquence décrété par les membres du conseil de la municipalité de Val-Racine:

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

L'article 4.1 est modifié pour établir l'achat du bac à compost et le petit bac de cuisine à 70 \$ au lieu de 19 \$.

Secteur Montagnais

(Rang des Haricots, ch. de la Forêt-Enchantée, chemin au Bois-Dormant, chemin de la Détente et chemin du Rêve) un petit bac de cuisine à compost 5,00\$.

Article 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Adopté à Val-Racine, ce xx 2024.

Pierre Brosseau, maire

Chantal Grégoire, directrice générale
et greffière-trésorière

Avis de motion:

4 juin 2024

Projet de règlement

4 juin 2024

Adoption:

2024

Entrée en vigueur:

2024

Adoptée

2024-220

SÉCURITÉ PUBLIQUE - PROJET DE PLAQUES D'ADRESSES CIVIQUES

Attendu que nous voulons que chaque immeuble de la municipalité soit identifié par une plaque indiquant le numéro civique afin de faciliter le travail des services d'urgence, de cueillettes des boues septiques ou autres ainsi que des compagnies de livraison;

Il est proposé par **Mme Frédérique Vachon**
Appuyé par **M. Sylvain Bergeron**
Et résolu unanimement,

De donner le contrat à Goliath (Signalisation de l'Estrie in) selon la soumission no S-17636 pour les adresses existantes seulement mais de faire l'achat de 200 poteaux avec la quincaillerie, sans installation au coût de 7 029,76 \$.

Que ce montant soit payé par le Fonds réservé Sécurité publique.

Adoptée

2024-221

VENTE AU PLUS OFFRANT

Attendu que nous voulons mettre en vente au plus offrant les items suivants :

- Escabeau/échelle
- Échelle de 20 pieds
- 4 pneus été de camionnette

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

De publier cette vente au plus offrant.

Adoptée

2024-222

BORNE DE RECHARGE FLO - TARIFICATION

Attendu que notre borne de recharge est en fonction depuis le 24 mai dernier;

Attendu que nous devons établir une tarification;

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **Mme Frédérique Vachon**
Et résolu unanimement,

D'établir le tarif à 2,00 \$/heure.

Adoptée

2024-223

RÉSOLUTION POUR LA CONCLUSION DE L'ENTENTE DE VITALISATION AVEC LA MRC DU GRANIT ET LE MAMH

ATTENDU QUE le projet de loi n° 47, Loi assurant la mise en œuvre de certaines mesures du partenariat 2020-2024 entre le gouvernement du Québec et les municipalités, a été sanctionné à l'Assemblée nationale le 11 décembre 2019, créant le Fonds régions et ruralité (FRR);

ATTENDU QUE le partenariat 2020-2024 inclut un volet permettant la conclusion d'une entente de vitalisation pour renforcer les interventions de la MRC au bénéfice des milieux présentant des défis de vitalisation;

ATTENDU QUE ce volet dispose d'une enveloppe annuelle de 224 040 \$, totalisant 448 080 \$ pour la période 2024-2025;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Racine, ayant un indice de vitalité économique au 5e rang quintile, est éligible à cette entente de vitalisation;

ATTENDU QUE la Municipalité de Val-Racine souhaite participer activement à cette entente pour bénéficier des fonds et soutenir ses initiatives de revitalisation;

Il est proposé: **Mme Frédérique Vachon**

Appuyé par **M. Éric Morency**

Et résolu unanimement,

QUE la Municipalité de Val-Racine confirme son intérêt et son soutien à la conclusion de l'entente de vitalisation dans le cadre du Volet 4 – Entente de vitalisation du Fonds régions et ruralité avec la MRC du Granit, le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), la municipalité de Val-Racine (Val-Racine, Piopolis, Stratford) et la municipalité de Val-Racine (Val-Racine, Piopolis, Stratford) et autorise le maire à signer l'entente et tout autre document y afférent.

Adoptée

2024-224

TABLE DE POOL - REMPLACEMENT DU TAPIS DE TABLE

Finalement après avoir vérifié le prix pour l'achat d'un nouveau tapis, le coût est trop élevé alors nous nettoyons et réinstallons l'ancien.

2024-225

MAISON 4 :3 - PROJECTION DE FILMS EN PLEIN AIR OU À L'INTÉRIEUR

Les membres du conseil préfèrent attendre et lors d'une prochaine consultation de la population nous poserons la question afin de connaître si celle-ci a de l'intérêt pour la présentation de films et dans quelles classifications (Action, histoire, drame, comédie, etc).

2024-226

FQM CONGRÈS EN SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**

Appuyé par **M. Doris Rousseau**

Et résolu unanimement,

D'autoriser le maire, M. Pierre Brosseau, à s'inscrire au congrès de la FQM qui aura lieu à la fin septembre 2024 à Québec et de lui rembourser ses frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Adoptée

2024-227

RAPPORT DU MAIRE 2023

Il est proposé par **M. Serge Delongchamp**
Appuyé par **M. Doris Rousseau**
Et résolu unanimement,

D'approuver le rapport du maire, de le distribuer aux résidents de la municipalité et de le publier sur le site Internet.

Adoptée

2024-228

INFORMATIONS DU MAIRE

Le maire est absent mais la directrice générale rappelle que le maire avait demandé des commentaires et/ou ajouts aux réponses du sondage sur l'attractivité de la MRC.

2024-229

SUIVI DES COMITÉS

- Comité des Loisirs : Le comité est en préparation du tournoi de balle de septembre, achat d'un grillage pour protection du lanceur; recrutement d'équipes; rédaction du règlement.
- Les Dynamiques : Les noms des gagnants du rallye maison seront publiés dans le Mini-Val; au total 200 participants.
- Comité développement : Une réunion a eu lieu le 23 mai dernier : Projet Signature; réunion juin en préparation du Pan de développement

2024-230

PLAN DE DÉVELOPPEMENT - FORMATION D'UN COMITÉ

Il est proposé par **M. Éric Morency**
Appuyé par **Mme Frédérique Vachon**
Et résolu unanimement,

Que le maire, M. Pierre Brosseau soit mandaté pour former un comité de travail pour faire la mise à jour du Plan de développement.

Que tous les résidents, les comités de la municipalité soient invités à participer à ces rencontres de travail.

Adoptée

2024-231

RAPPORT MENSUEL DES PERMIS ÉMIS

La directrice dépose le rapport du mois de mai 2024.

2024-232

ATELIER DE TRAVAIL

Un atelier le 17 juin à 18h00.

2024-233

BONS COUPS

- Table de pool : on souligne l'implication de Doris Rousseau pour la réparation de la table
- Les travaux de voirie dans le chemin Montagne
- Implantation du compost
- La borne de recharge électrique

2024-234

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune.

2024-235

FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Frédérique Vachon propose fermeture de la séance, il est 22h19.

Sylvain Bergeron
Maire suppléant

Chantal Grégoire
Directrice générale
et greffière-trésorière

Je soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil dans les résolutions no 2024-204, 2024-206, 2024-207, 2024-210, 2024-211, 2024-212, 2024-213, 2024-214, 2024-215, 2024-216, 2024-218, 2024-220, 2024-223, 2024-226 et 2024-227.
